



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	34	11	4

**OBJET : 04-2 - MUSEE
D'ARCHEOLOGIE - MISE EN DEPOT
- VENTE D'OUVRAGES LIES A
SES COLLECTIONS - CONVENTION
AVEC L'ASSOCIATION MEMOIRES
MILLENAIRES - AUTORISATION DE
SIGNATURE**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

3118/12

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,
Le **06/12/12**
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le **10 DEC. 2012**

Pour le Maire,
L'Adjoint Municipal,

A. CLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 29 novembre 2012

Le jeudi 29 novembre 2012 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 22/11/2012, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, M. Alain BIGNONNEAU, Mme Yvette MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, M. Jacques BAYLE, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Agnès GAILLOT, M. Jonathan GENSBURGER, M. Matthieu GILLI, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY

Procurations

M. Georges ROUX à M. André-Luc SEITHER
M. Francis PERUGINI à M. Alain BIGNONNEAU
Mme Jacqueline BOUFFIER à M. Jean-Pierre GONZALEZ
M. Serge AMAR à Mme Françoise THOMEL
M. Yves DAHAN à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
Mme Marina LONVIS à Mme Anne-Marie DUMONT
Mme Martine SAVALLI à Mme Suzanne TROTOBAS
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO
Mme Khéra BADAoui à M. Eric PAUGET
M. Bernard MONIER à Mme Agnès GAILLOT
M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE

Absents : Mme Edith LHEUREUX, M. Michel GASTALDI, M. Jacques BARBERIS, Mlle Pierrette RAVEL

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

04-2 - MUSEE D'ARCHEOLOGIE - MISE EN DEPOT - VENTE D'OUVRAGES LIES A SES COLLECTIONS - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION MEMOIRES MILLENAIRES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION FINANCES

Le musée d'Archéologie propose aux visiteurs des ouvrages liés à ses collections qui se rapportent, pour l'essentiel, à l'Antiquité.

Le musée souhaite élargir son offre avec la mise en vente de livres consacrés à la Préhistoire, susceptibles de répondre à l'intérêt actuel pour cette période ancienne de l'Humanité.

Dans ce cadre et en lien avec la collection permanente, le musée d'Archéologie propose de mettre en dépôt-vente à la boutique du musée, les produits suivants :

Ouvrages	Nb mis en dépôt-vente	Prix unitaire de vente TTC	Recette unitaire pour le Prestataire (70%)	Recette unitaire pour la Commune (30%)	Recette globale	Recette globale pour le Prestataire	Recette globale pour la Commune
Guide des sites préhistoriques Provence-Alpes-Côte-d'Azur	15	19,90 €	13,93 €	5,97 €	298,50 €	208,95 €	89,55 €
La Grande aventure du Feu	15	13,00 €	9,10 €	3,90 €	195,00 €	136,50 €	58,50 €
Le rando malin Côte d'Azur - Alpes du Sud	15	14,00 €	9,80 €	4,20 €	210,00 €	147,00 €	63,00 €

Le dépôt vente de ces produits fait l'objet d'une convention entre la Commune et l'Association « Mémoires Millénaires », qui édite ces ouvrages et dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2013.

RECETTES POTENTIELLES : 211.05 €

OUI CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité

- **APPROUVE** les modalités de vente des articles ci-dessus énoncées ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'association Mémoires Millénaires, relative au dépôt-vente des ouvrages intitulés « Guide des sites préhistoriques Provence-Alpes-Côte-d'Azur », « La Grande aventure du Feu » et « Le rando malin Côte d'Azur - Alpes du Sud ».

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.04-2 - MUSEE D'ARCHEOLOGIE - MISE EN DEPOT - VENTE D'OUVRAGES LIES A SES COLLECTIONS - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION MEMOIRES MILLENAIRES - AUTORISATION DE SIGNATURE -

Date de transmission de l'acte : 10/12/2012

Date de réception de l'accusé de réception : 10/12/2012

Numéro de l'acte : DCM3118-12 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20121129-DCM3118-12-DE

Date de décision : 29/11/2012

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture